



Collège québécois des médecins de famille

Une section du Collège des médecins de famille du Canada



www.cqmf.qc.ca • Tél. : 450.973.2228 ou 1 800.481.5962 • Téléc : 450.973.4329



**Leonora Lalla, M.D.,
CM, CCMF**

Présidente du comité
de développement
professionnel continu
Collège québécois des
médecins de famille

Mainpro[®] : la flexibilité dans votre programme de développement professionnel continu

Le programme Mainpro[®] comprend une série d'outils d'apprentissage novateurs que les médecins de famille peuvent utiliser, afin de personnaliser leur formation professionnelle continue, conformément à leurs besoins d'apprentissage spécifiques.

Parmi les programmes de développement professionnel continu dont peuvent se prévaloir les médecins québécois, on compte notamment Mainpro[®], le programme de maintien de la compétence professionnelle du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC). Le programme Mainpro[®] offre de nombreuses opportunités d'apprentissage dans différentes catégories.

Catégories de crédits

Mainpro-M1 et (ou) Mainpro-C

Activités accréditées par le Collège québécois des médecins de famille, organisme agréé par le Collège des médecins du Québec, et par le Collège des médecins de famille du Canada.

Mainpro-M2

Activités non accréditées qui comprennent certaines activités autodirigées comme l'enseignement, la lecture de périodiques, etc.

Activités Mainpro-C

Les activités de développement professionnel continu comprenant un élément d'autoréflexion documenté peuvent être admissibles aux crédits Mainpro-C. Ces activités comprennent notamment certains congrès approuvés par le CMFC, les programmes de techniques spécialisées de maintien des fonctions vitales et le programme « Apprentissage en petit groupe basé sur la pratique » (APGBP). Mainpro-C comprend également un nombre de programmes autodirigés dont *Perles^{MC}* et *Relier l'apprentissage à la pratique*.

• Perles^{MC}

Perles^{MC} est un exercice fondé sur la preuve clinique dans lequel le médecin identifie d'abord une question clinique se rapportant à sa

propre pratique. Appliquant ensuite un processus en cinq étapes, le médecin analyse la question, prend une décision clinique et étudie par la suite l'impact de cette décision sur sa pratique.

• Relier l'apprentissage à la pratique

À l'instar de *Perles^{MC}*, ce module amène encore une fois le médecin à identifier et analyser une question en lien avec sa pratique. Cependant, ces questions peuvent se rapporter à n'importe quel aspect légitime du rôle du médecin de famille, comprenant entre autres la recherche, l'enseignement, ou les fonctions administratives. Par exemple, le médecin pourrait choisir d'analyser une question soulevée à la suite d'une visite d'agrément à laquelle il a participé.

Autoapprentissage[®]

Autoapprentissage[®] est une activité d'apprentissage offerte en ligne. Souple, pratique et fondée sur la preuve clinique, cette activité permet aux médecins d'évaluer leur maîtrise des renseignements publiés dans la littérature médicale courante. Les modules renfer-

ment des questions tirées de revues médicales évaluées par des pairs. Les apprenants font ensuite l'objet de suivi sous forme de commentaires sur leurs réponses avec des renvois vers des références pratiques permettant d'approfondir l'apprentissage.

En conclusion, le programme Mainpro[®] du CMFC confère une certaine souplesse au processus de développement professionnel continu tout en permettant un mode d'apprentissage personnalisé fondé sur l'autoréflexion.

Liens utiles

- Collège québécois des médecins de famille, www.cqmf.ca
- Collège des médecins de famille du Canada, www.cfpc.ca/MainPro
- CMQ Le développement professionnel continu, www.cmq.org/fr/MedecinsMembres/Dpc.aspx

« Développer, valoriser et promouvoir l'excellence en médecine familiale »